

#14

MAGAZINE MUNICIPAL DE FLOURENS

regards

sur flourens



Vie
municipale

Budget 2020
p. 4



Vie scolaire

**L'accueil
au Centre d'Animation
Jeunesse**
P.6



Environnement

**De l'électricité verte
et 100 % renouvelable
à Flourens**
P.11



Le mot du Maire

Chères Flourensoises, chers Flourensois,

Lors de sa séance du 21 juillet dernier, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le premier budget de cette nouvelle mandature pour laquelle vous nous avez renouvelé votre confiance.

Ce début de mandat 2020-2026 a été perturbé par une crise épidémique qui a une nouvelle fois montré le rôle incontournable des élus, du CCAS et des agents communaux dans la gestion d'un évènement exceptionnel. Et maintenant? Il est urgent de tirer les principaux enseignements de cette crise sanitaire, dont les conséquences économiques et sociales marqueront durablement le mandat municipal.

Ce premier budget voit pour la première fois la disparition, dans le vote des taux de la Taxe d'Habitation (TH). L'Etat a décidé de nationaliser cet impôt local et prive ainsi les communes de leur liberté d'action en matière budgétaire.

Il reste deux taxes maîtrisées par les communes : les Taxes Foncières, d'une part sur le bâti et d'autre part sur le non bâti. Nous avons décidé de ne pas augmenter le taux de ces deux taxes.

En matière d'investissements, cette courte année budgétaire particulière prévoit la mise en accessibilité pour les

personnes handicapées de la salle des fêtes ainsi que celle du club house du foot, la rénovation de la toiture du presbytère, le nettoyage extérieur de l'église et la rénovation des cours de tennis.

Les subventions demandées pour leurs réalisations nous ont été accordées : les travaux vont pouvoir commencer.

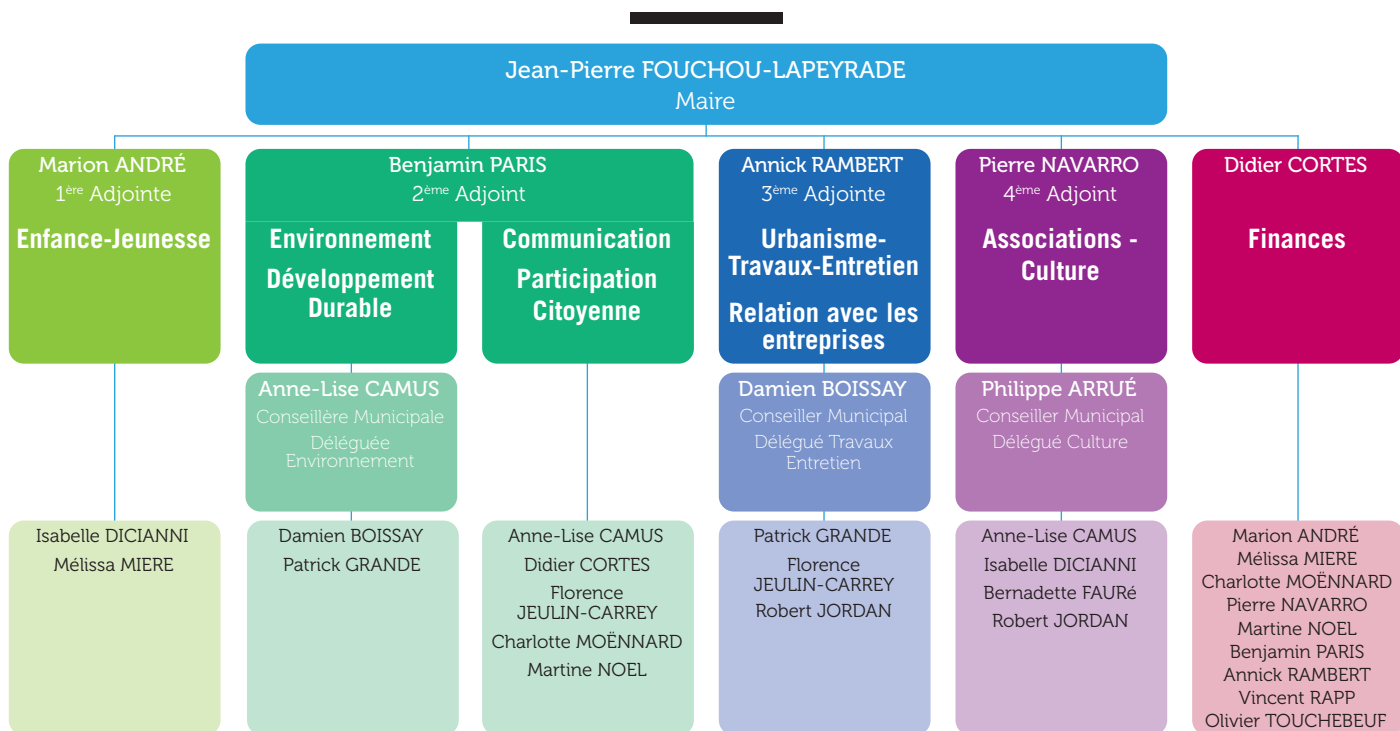
Nous maintenons par ailleurs les subventions aux associations, avec des activités culturelles concentrées sur la fin de l'année. Par ailleurs, nous continuerons à donner à nos écoles les moyens nécessaires pour que nos enfants apprennent dans de bonnes conditions.

De plus, comme nous nous y étions engagés, nous sollicitons prochainement les Flourensoises et les Flourensois volontaires, afin qu'ils puissent prendre part de manière active et concrète à l'élaboration de notre projet municipal.

Nous comptons sur vous pour venir co-construire notre futur.

Jean-Pierre Fouchou-Lapeyrade
Maire

Organigramme du Conseil Municipal



Indemnités de fonction **de vos élus**

Le cadre légal

La loi pose le principe de la gratuité des fonctions de Maire, d'adjoints et de conseillers municipaux. Cependant il est prévu une indemnisation destinée à couvrir les frais liés à ces fonctions.

Suite à la loi de finances 2020, une revalorisation des indemnités des élus peut être appliquée depuis le 1^{er} janvier 2020. Par ailleurs, **la loi prévoit que l'indemnité du Maire est, de droit et sans débat, fixée au maximum.**

Toutefois, dans toutes les communes, **le maire peut, à son libre choix, soit toucher de plein droit l'intégralité de l'indemnité de fonction prévue, soit demander, de façon expresse, à ne pas en bénéficier. Le conseil municipal peut alors, par délibération, la fixer à un montant inférieur.**

S'agissant des indemnités de fonction allouées aux adjoints et aux conseillers municipaux délégués, le conseil municipal détermine librement leur montant, dans la limite de l'enveloppe globale indemnitaire (fixée en fonction de l'importance du mandat et de la démographie de la commune).

A Flourens

L'enveloppe globale indemnitaire mensuelle pour notre commune est fixée, par la loi, à **5 857,43 € brut maximum** pour le Maire et cinq adjoints.

Lors de la séance du 26 mai 2020 le Conseil Municipal a décidé :

- 1- de fixer à 4 le nombre d'adjoints
- 2- de fixer à 3 le nombre de Conseillers Municipaux délégués
- 3- de réduire, par rapport au montant maximal autorisé, le montant des indemnités du Maire, des quatre adjoints et des trois Conseillers Municipaux délégués.

Suite à ces décisions l'enveloppe globale indemnitaire mensuelle pour la commune s'élève désormais, et pour la durée du mandat, à **4 278,34 € brut par mois** répartie de la manière suivante :

	Indemnité mensuelle maximale	Indemnité mensuelle Flourens	Différence	Pourcentage
Maire	2006,93€	1361,29 €	-654,64€	-32,17%
1^{er} Adjoint	770,10 €	583,41 €	-186,69€	-24,24%
2^{ème} Adjoint	770,10€	583,41 €	-186,69€	-24,24%
3^{ème} Adjoint	770,10 €	583,41 €	-186,69€	-24,24%
4^{ème} Adjoint	770,10€	583,41 €	-186,69€	-24,24%
5^{ème} Adjoint	770,10€			
Conseiller Municipal délégué		194,47 €		
Conseiller Municipal délégué		194,47 €		
Conseiller Municipal délégué		194,47 €		
Total Mensuel	5857,43€	4278,34 €	1579,09€	-26,96%

Pour le budget communal c'est donc **une économie annuelle de 18 949,08€** réalisée grâce à la volonté politique de tous les élus.

Cette décision s'inscrit dans notre détermination à affecter au mieux les ressources communales, notamment dans le cadre de notre politique de transition écologique, de valorisation du patrimoine et de créations de futurs équipements pour la commune.

A titre d'exemple cette réduction des indemnités des élus permet d'envisager de contracter un emprunt de 250 000 euros sur 15 ans sans conséquence pour le budget communal et donc les administrés! •

Budget 2020

Le budget prévisionnel 2020 est la traduction politique en chiffres de nos engagements :

- **Assainir les finances communales**

- stabilité du montant des indemnités du Maire et des Adjointes
- maintien du nombre d'adjoints
- pas d'augmentation des taux communaux malgré
 - l'augmentation des charges de personnel
 - la baisse drastique des aides de l'Etat

- **Rénover l'école maternelle**

- 550 000€ prévus pour
 - travailler sur l'isolation thermique du bâtiment
 - mettre en œuvre un projet d'évolution de l'école maternelle pour le court et moyen terme

- **Mettre aux normes le plateau sportif**

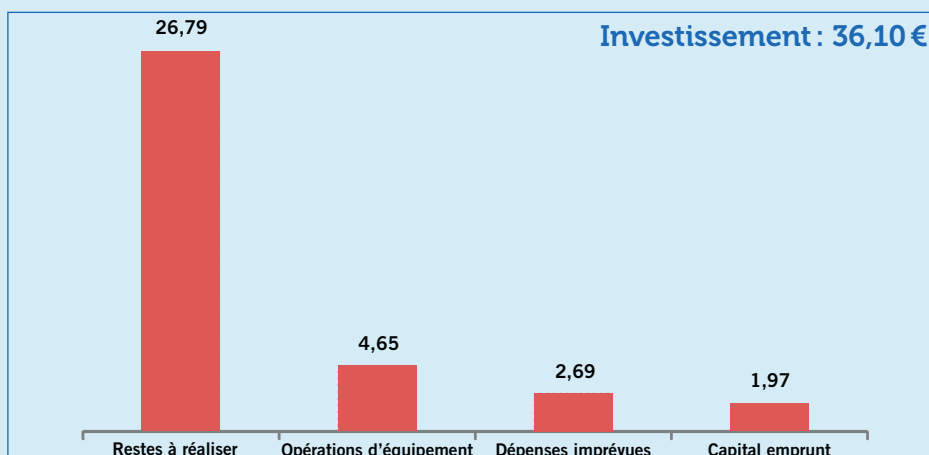
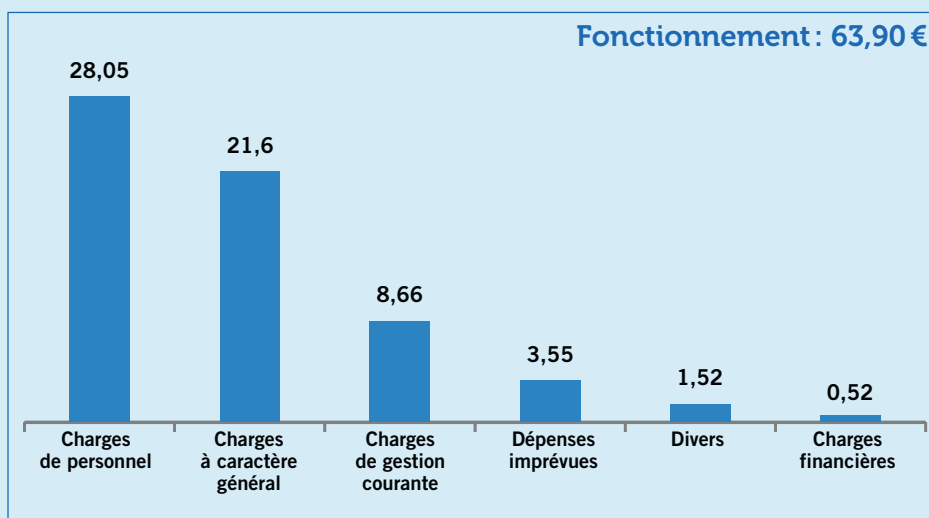
- 166 000€ destinés à rénover le sol mal adapté voire dangereux et sécuriser les poteaux de soutien de l'armature

- **Sécuriser et embellir les structures communales et notre patrimoine**

- 199 580€ pour la fin de l'opération « Cœur de village »
- 74 675€ pour la rénovation des courts et du mur de tennis
- 43 860€ pour la rénovation de la toiture du presbytère et le nettoyage de la façade de l'église
- 35 630€ pour la mise en accessibilité de la salle des fêtes et du club-house de football

Où vont vos impôts 2020 ?

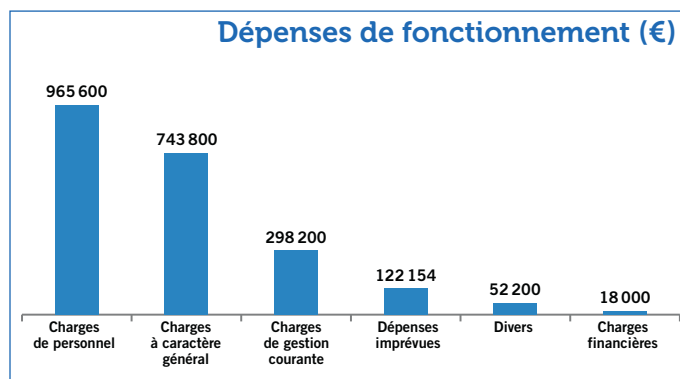
Vous payez 100 € d'impôts à la commune. Pourquoi faire ?



En 2020 la commune fonctionnera avec un budget de 2 199 954 €

Où vont les dépenses ?

- **Charges de personnel**
technique, administratif, police municipale, scolaire, formation des personnels
- **Charges à caractère général**
eau, électricité, restauration scolaire, maintenance, entretien bâtiments, publications, fêtes et cérémonies, petit équipement
- **Charges de gestion courante**
indemnités élus, participations syndicats intercommunaux, subventions CCAS et associations
- **Dépenses imprévues**
somme à disposition en cas d'imprévu



- **Charges financières**

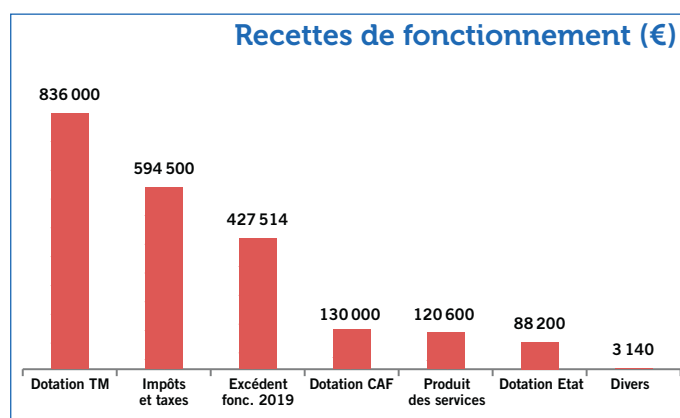
Intérêts des emprunts contractés (Groupe scolaire élémentaire, club-house football, maison Ragou, boulodrome, plateau sportif)

D'où viennent les recettes ?

Cette année, comme les précédentes, la commune subit une **forte baisse des dotations de l'Etat (- 150 000 € entre 2013 et 2018)**

La marge de manœuvre en termes d'autonomie financière se réduit au fil des années

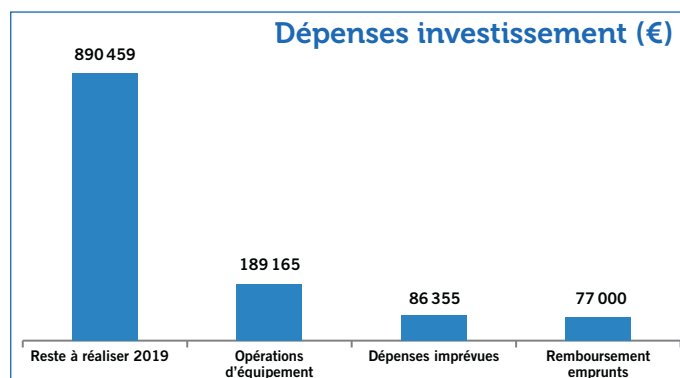
La principale source de recettes de la commune est la dotation de Toulouse Métropole



En 2020 le budget d'investissement s'élève à 1 242 979 €

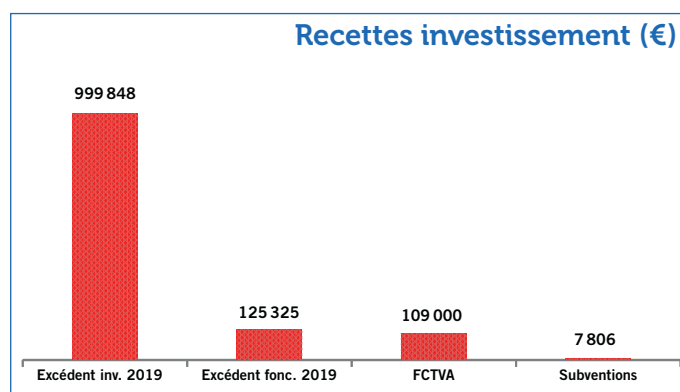
Où vont les dépenses ?

- **Restes à réaliser**
Rénovation école maternelle: 548 101 €
Mise aux normes plateau sportif: 165 334 €
Refonte site internet: 12 446 €
Cœur de village: 164 578 €
- **Principales opérations d'équipement**
Rénovation courts de tennis: 74 675 €
Toiture presbytère, nettoyage ext. église: 43 860 €
Mise en accessibilité bât. communaux: 35 630 €
Cœur de village (avenant): 35 000 €



D'où viennent les recettes ?

- **Excédents 2019**
Somme disponible au 31 décembre 2019
- **Subventions**
Accessibilité salle des fêtes, club-house football: 4 296 €
Porte CAJ: 2 450 €
Matériel informatique école: 1 060 €



Pas de subvention pour l'opération « Cœur de village »

L'accueil au Centre d'Animation Jeunesse (CAJ)



Aurélie et Seydina accueillent toute l'année les jeunes de 10 à 18 ans à l'espace Ragou, les mercredis et vendredis et pendant les vacances scolaires.

Cet accueil au sein du CAJ leur permet de mener un travail d'accompagnement et de prévention auprès des jeunes Flourensois-es. Chaque année, ils s'investissent dans un projet subventionné par le Conseil Départemental, le Temps Libre Prévention Jeunesse. Pour les années 2019-2020 et 2020-2021, la thématique choisie est Santé, Sport et Bien-Être. Le projet est co-construit avec les jeunes afin de s'adapter à leurs besoins et leurs envies. Côté sport, les jeunes ont assisté à un match de foot, et sont allés faire du karting. Côté santé et bien-être, ils ont pu bénéficier de cours de diététique, pour s'exercer ensuite lors d'un concours de cuisine 'Master CAJ' qui a reçu un franc succès. Une initiation massage a également été réalisée, en vue d'un atelier massage auprès des personnes âgées de la Résidence du lac.

Ce projet est l'occasion de partenariats, notamment avec la bibliothèque où les jeunes vont faire des recherches. Mais aussi avec le milieu associatif comme l'association des Jardins du lac qui a accompagné les jeunes sur le jardin de permaculture pour des plantations, et également à la réalisation de nichoirs. Il sera reconduit cette année et complété par la création d'un espace bien-être de relaxation, yoga, pilates, atelier de paroles... En fin d'année scolaire, un salon Sport, Santé et Bien-Être sera organisé pour mettre en avant le travail des jeunes et partager avec toute la population leurs découvertes : ateliers massages, livret de recettes de cuisine, initiations sportives...

Par et pour les jeunes, le CAJ remplit une pleine fonction de lieu de prévention et d'accompagnement de nos jeunes, afin qu'ils grandissent de manière épanouie dans notre commune. ●

Aurélie Binimelis, 32 ans

Titulaire d'un diplôme d'Etat de monitrice éducatrice spécialisée dans l'autisme.

« Après avoir travaillé durant plusieurs années auprès de publics en difficultés (mentale, scolaire, physique et psychologique), je me suis reconvertie depuis une dizaine d'années dans l'animation et l'accompagnement des jeunes sur la commune de Flourens. Mon travail au sein du CAJ est enrichissant et diversifié. Il me permet à la fois de créer du lien avec les familles et les jeunes mais aussi de mettre en œuvre des projets éducatifs participatifs co construits avec les jeunes et nos partenaires sur la commune. »

Seydina Cissé, 27 ans

« Je travaille au CAJ depuis maintenant 2 ans après avoir eu plusieurs expériences dans différents établissements scolaires et en tant qu'animateur. Diplômé du BPJEPS APT* mon profil est plutôt sportif.

Le CAJ est un endroit convivial pour les jeunes et nous essayons avec Aurélie de leur apporter beaucoup de diversité dans les activités que nous proposons. »

*Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport Activité Physique pour Tous

Accueil aux écoles depuis le **déconfinement**

Lors des différentes phases du déconfinement, l'accueil aux écoles a été de plus en plus élargi jusqu'à reprendre à la normale le lundi 22 juin.

Le protocole sanitaire ayant été allégé, il permettait à tous les enfants d'être accueillis en même temps. Tous les enfants ont donc retrouvé leur classe, avec leurs enseignantes pour les quinze derniers jours d'école avant les vacances estivales. L'amplitude horaire de l'accueil périscolaire avait également pu reprendre à la normale, de 7h30 à 18h30. Parents, enfants, enseignantes et personnels d'animation et de cantine étaient ravis de pouvoir se retrouver avant de se quitter pour l'été.

Lors du dernier conseil d'école du 22 juin, l'heure était au bilan de cette période compliquée. Parents d'élèves, directrices d'école et municipalité se sont accordés pour tirer un bilan positif de tout ce qui a pu être mis en place.

Les leçons et exercices à distance assurés par les enseignantes ont été appréciés par les familles, ainsi que le maintien d'un contact et d'un dialogue sur toute la période. Lors des premières phases de déconfinement, les accueils ont été sereins, chacun s'investissant au maximum pour que les enfants reprennent l'école dans les meilleures conditions possibles. Aucun cas de Covid-19 n'a été signalé depuis la réouverture du 11 mai. La municipalité tient à remercier l'ensemble des équipes encadrantes, enseignantes, personnels d'animation et d'entretien, pour leur implication et leur adaptation dans cette période mouvementée.

Le centre de loisirs a quant à lui ouvert ses portes le lundi 6 juillet comme à son habitude. Des groupes d'enfants ont été créés, et de multiples espaces d'accueils ont été utilisés afin de limiter les contacts. ●



Hugo CE2 : Une journée de confinement

Je me suis réveillé (comme d'hab). Je fais mes devoirs (C'est un peu dur mais je me concentre.) A la fin de la journée, j'ai réussi. A près tout ça, je mange. Je monte faire la sieste et je dors vingt minutes. Je me réveille vers 15h30. Ma sœur parle et on va à la piscine (Trop cool!!!). A la piscine, Ambre, ma sœur, monte sur mon dos et on fait le cheval... Le soir arrive, on mange, je lis et dodo!

Malvin CE2 : Ma journée de confinement

Je me suis levé, j'ai déjeuné et j'ai fait mes devoirs. Je suis allé me baigner dans ma piscine. Elle était à 28 degrés. Je me suis amusé avec mes figurines et après, j'ai joué à un jeu vidéo sur mon téléphone. En fin de journée, je suis allé au lit.

Eléana CE2 : Ma journée merveilleuse du confinement

Ce matin, je me réveille vers dix heures. Je déjeune vers dix heures trente-quatre. Aujourd'hui, c'est le 21 mars 2020 et c'est l'anniversaire de mon père. Ma sœur, qui est infirmière, se réveille vers onze heures. Elle dit à mon père : « Joyeux anniversaire! »

Moi, mes cadeaux, je les donne ce soir, parce que je trouve que c'est mieux. Aujourd'hui, c'est aussi le premier jour du Printemps. Du coup, je sors de chez moi, je vais dehors dans mon jardin. Mes parents sortent ma chatte, Poca, On mange des grillades. Cet après-midi, je joue aux Playmobile. C'est le soir ; je donne mes cadeaux. Il y a un album photo, un dessin et une lettre. On mange et je regarde The Voice, à la télévision. Voilà! Ma journée était trop bien.

Sacha CE2 : Un week-end, pendant le confinement

Un week-end, pendant le confinement, j'ai joué aux chevaux Schleich et un peu au foot. J'ai mangé, puis je suis allé jouer au trampoline dans mon jardin et j'ai fait aussi de la balançoire. Après j'ai goûté, j'ai regardé la télévision, j'ai mangé et je suis allé au lit.

Ismaël CM1 : Un jour de confinement

Le matin, j'avais fini un vaisseau en Légo. L'après-midi, j'ai inventé un jeu qui s'appelait Espions pour Cibles. On a fait une bataille d'eau après ce jeu et aussi une bataille de coussins. Puis j'ai fait des mini-cabanes pour les insectes. Il y en avait plein dans les cabanes quand je suis revenu le lendemain. Le matin, je faisais mes devoirs. Quand j'avais fini, j'avais du temps d'ordinateur.

Et voilà!

Kenza CM1

Le matin, je me levais, je déjeunais et je m'habillais. Je travaillais toute la matinée et j'avais fini mon travail. L'après-midi, je regardais un film.

J'allais dehors dans mon jardin et je jouais. Ensuite, il était l'heure de jouer. Quand j'avais fini, j'avais du temps libre. Après mon temps libre, je regardais si tout était prêt pour demain. Parfois, je m'avançais le soir, comme ça, le lendemain, j'avais moins de choses à faire.

Rencontre avec vos élus

Les membres de la **Commission Enfance-Jeunesse**

Marion André, 1^{ère} adjointe, en charge de l'Enfance et de la Jeunesse

Quels sont vos rôles au sein du conseil municipal ?

Je suis adjointe à l'Enfance et la Jeunesse, je suis également vice-présidente du SIPEBE (Syndicat Intercommunal de la Petite Enfance de la Banlieue Est), et je fais partie de la commission Finances.

Comment êtes-vous arrivée à Flourens ?

Mon compagnon et moi sommes installés à Flourens depuis 2016.

Nous cherchions un terrain pour bâtir une maison : nous avons pris notre voiture un week-end et avons sillonné les villages autour de Toulouse. En découvrant Flourens, son cadre de vie, le lac, nous avons décidé de nous y installer, et nous ne le regrettons pas !

Pourquoi avoir rejoint le conseil municipal ?

On me l'a proposé fin 2018, lors des élections partielles. J'ai un peu hésité car j'ai une fille en bas âge, mais des élus expérimentés m'ont vite convaincue ! La fonction d'adjointe a été une quasi-évidence : c'est pour moi la possibilité d'agir concrètement et de faire évoluer mon environnement proche, et cela dans une équipe de travail et une approche commune.

Mon objectif premier est de mettre en valeur et d'accompagner la place de l'enfant et du jeune dans son parcours de vie : je souhaite mettre en lumière tout ce qui est fait par l'ensemble des acteurs pour l'enfance et la jeunesse, que ce soit les parents, le corps enseignant, les animateurs, et bien sûr les enfants eux-mêmes.

Mélissa Miere, membre de la commission Enfance-Jeunesse

Quels sont vos rôles au sein du conseil municipal ?

Je suis nouvellement élue depuis mars dernier. Je m'implique dans le conseil municipal notamment au sein de 2 commissions : Enfance-Jeunesse et Finances.

Comment êtes-vous arrivée à Flourens ?

Nous souhaitons être à proximité de Toulouse, précisément à l'est pour des raisons professionnelles. Flourens est idéal pour nous, car nous pouvons avoir une maison avec un jardin et un cadre de vie très agréable pour nos filles. Nous habitons Flourens depuis 2015.

Pourquoi avoir rejoint le conseil municipal ?

Mon souhait est avant tout apporter un regard nouveau au sein d'une équipe déjà expérimentée. J'ai ainsi la volonté de multiplier les liens entre toutes les générations et de dynamiser la commune, notamment pour les familles avec enfants.

Isabelle Dicianni, membre de la commission Enfance-Jeunesse

Quels sont vos rôles au sein du conseil municipal ?

Je suis membre de 2 commissions : Enfance-Jeunesse et Culture. Je fais également partie du CCAS.



Comment êtes-vous arrivée à Flourens ?

Je suis arrivée à Flourens avec ma famille en 2005 : nous cherchions à nous rapprocher de Toulouse, pour le travail. Nous avons plus craqué pour le village, la nature, que pour la maison !

Pourquoi avoir rejoint le conseil municipal ?

J'ai été élue en décembre 2018 et réélue en mars dernier. Je veux apporter ma pierre à l'édifice et ça me plaît d'avoir intégré cette équipe motivée et dynamique. Mon implication dans les 2 commissions, Enfance-Jeunesse et Culture, me permet de proposer puis mettre en place des actions croisant ces 2 thématiques. Je souhaite faire vivre le village en organisant des animations culturelles, idéalement gratuites quand cela est possible. ●

Marion, Mélissa, Isabelle : comment a débuté votre mandat ? quels sont les projets de la commission ?

Avant de travailler sur les projets à moyen terme, nous avons eu à gérer 3 étapes de déconfinement : ça a démarré sur les chapeaux de roue ! Cette période a été compliquée en raison des directives nationales reçues très tardivement à chaque fois. Mais sur le terrain, les articulations entre la mairie, le corps enseignant et l'inspection académique ont très bien fonctionné.

Concernant les projets, un des sujets majeurs en cours suivi par notre commission, en coordination avec l'adjointe en charge de l'urbanisme et des travaux (Annick Rambert), est celui de la rénovation énergétique de l'école maternelle : une Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO) nous accompagne dans ce projet, auquel sont associés tous les usagers y compris les parents d'élèves.

Nous souhaitons continuer à faire vivre le conseil municipal des jeunes, qui est relancé dès la rentrée : nous avons envie de les associer davantage à des projets de la commune, pourquoi pas dans le domaine de la culture : l'implication d'Isabelle dans les 2 commissions facilite les liens.

Nous œuvrons également quotidiennement pour l'intégration des enjeux environnementaux dans la vie des enfants et des jeunes : remplacement des produits ménagers utilisés aux écoles, au CAJ et au centre de loisirs, limitation des déchets, moins de plastique à usage unique... : une multitude d'actions concrètes du quotidien.

Concert aux écoles



Le jeudi 2 juillet, un quatuor de cordes de l'Orchestre du Capitole a proposé un concert pédagogique pour tous les enfants des écoles maternelle et élémentaire de Flourens. Cela ne remplace pas la traditionnelle fête des écoles qui n'a malheureusement pas pu avoir lieu cette année... mais cela a été l'occasion de terminer cette année scolaire sur une note joyeuse et positive! La municipalité remercie chaleureusement les musicien-e-s pour leur intervention, qui a été très appréciée par tous les enfants. ●

Appel à candidatures pour le **BAFA offert par la commune**

Cette année encore, la mairie de Flourens a décidé d'offrir à deux jeunes de la commune la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

Ce Brevet se compose de trois parties :

- une session de formation générale, qui permet d'acquérir les notions de base pour assurer les fonctions d'animation (de 8 jours minimum) ;
- un stage pratique, qui permet la mise en œuvre des acquis et l'expérimentation (14 jours effectifs minimum) et qui doit être réalisé au Centre de Loisirs des écoles de Flourens ;
- une session d'approfondissement (de 6 jours minimum) ou de qualification (de 8 jours minimum).

Les candidatures, composées d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae, d'une photocopie de la carte nationale d'iden-



tité et d'un justificatif de domicile, sont à déposer en mairie **avant le mercredi 30 septembre 2020**. Un tirage au sort sera ensuite effectué lors d'un Conseil Municipal.

Vous habitez Flourens, **vous avez entre 17 et 20 ans** : vous aimez les enfants et l'animation, n'hésitez pas à déposer votre candidature!! ●

La **plate-forme** sportive

Sauvegarder les genoux et articulations de nos sportifs, petits et grands, n'a pas été une affaire facile.

La conception initiale du sol rendait la réfection difficile. Mais c'est maintenant chose faite. Un sol technique, aux normes en vigueur pour les salles sportives pluridisciplinaires est enfin posé. A la rentrée, les protections sur les arches et poteaux de la structure finiront de sécuriser les pratiquants. ●



Entretien de **l'église**

Le réseau électrique de l'église n'était plus aux normes, et sa réfection était devenue une nécessité.

La rénovation du réseau a permis, grâce à des éclairages LED adaptés, de mettre en valeur les éléments architecturaux et œuvres d'art de notre église, comme les tableaux et les reliquaires de Saint Félicien et de Saint Prime. ●



A NOTER

Circulation avenue du Champ de Lalie

Comme dans tous les quartiers de notre commune, l'avenue du Champ de Lalie n'échappe pas à certains comportements inadaptés d'automobilistes ou livreurs. Le maire a souhaité proposer un plan d'aménagement de la voie publique et une mise en place d'une limitation de vitesse à 30 km/h.

L'ensemble des riverains a été convié à une réunion de concertation : cela a permis d'entendre les attentes et besoins de tous les usagers et de répondre ainsi par une mise en sécurité de cette voie publique qui convienne à tous. ●



Travaux Chemin Lasserre : sécurisation des piétons



Les travaux consistent à l'empierrement de l'accotement enherbé, chemin Lasserre, afin de faciliter et surtout sécuriser le cheminement piéton. Ces aménagements sont complétés par la pose de balises routières blanches à bande rétro réfléchissante qui marquent la séparation physique avec la chaussée.

Ce projet est inscrit dans la programmation opérationnelle et budgétaire de la Métropole ●

Point d'avancement du **projet de rénovation** de l'école maternelle



Le projet de rénovation de l'école maternelle, notamment concernant les aspects énergétiques du bâtiment, continue à avancer, grâce à l'accompagnement d'une Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) contracté en début d'année. Cet accompagnement a démarré par un état des lieux de l'existant et des besoins des différents utilisateurs. L'AMO a ainsi rencontré les enseignantes et Atsem de l'école, les parents d'élèves, les agents communaux d'entretien, cantine, animation, les élus aux travaux, urbanisme et à l'enfance jeunesse, le maire, la secrétaire générale... Cela a permis de dresser un tableau complet des problématiques et qualités du bâtiment. Un diagnostic technique a également été réalisé. Trois scénarii de travaux sont en cours d'étude afin d'apporter la meilleure réponse dans le cadre du budget imparti aux attentes des utilisateurs et au confort des enfants. ●

De l'électricité verte et **100 % renouvelable** à Flourens

La fin des tarifs réglementés de vente d'électricité (TRV) est fixée au 31 décembre 2020 pour l'éclairage public. Cette nouvelle donne permet à la Municipalité d'engager une réflexion sur son approvisionnement futur en électricité.

Dans le cadre de notre volonté de co-construction des politiques publiques, le Comité Consultatif Environnement et Développement Durable (CC-EDD) a été associé à cette réflexion. Au vu des premières études effectuées et afin de participer de manière active et responsable au processus de transition écologique, l'ensemble des membres élus a décidé que la commune de Flourens allait se doter d'une offre d'électricité 100% renouvelable!

Ainsi, le cahier des charges du futur fournisseur d'électricité exigera que la production soit issue des filières hydraulique, éolienne, solaire et biomasse.

Une consultation sera lancée à l'automne afin de choisir le nouveau fournisseur d'électricité 100% renouvelable pour l'éclairage public de notre commune. ●



A NOTER

La biodiversité sur notre commune

En 2019, Flourens a été reconnu "Territoire Engagé pour la Nature" après avoir déposé un dossier auprès de l'Agence Régionale de la Biodiversité.

Ce label nous engage à mettre en place des actions autour de 3 thèmes :

- Agir pour la biodiversité
- Connaître, informer et éduquer
- Valoriser la biodiversité

Afin de préserver et valoriser notre patrimoine naturel, il faut d'abord le connaître! C'est pourquoi nous allons commencer par réaliser un inventaire de la biodiversité communale, c'est-à-dire un état des lieux du patrimoine naturel présent sur notre territoire. Il permettra de mieux connaître la biodiversité afin de mieux la préserver et la prendre en compte dans la vie quotidienne et au sein de nos politiques publiques locales.

Le projet n'en est qu'à sa définition, mais nous souhaitons en faire un projet participatif dont nous vous donnerons les modalités prochainement, et nous vous espérons nombreux à venir nous rejoindre pour (re) découvrir, localiser et identifier les espèces parfois surprenantes qui vivent à proximité de nous. ●



Transition énergétique: la municipalité s'engage

La municipalité a pour objectif de participer à la transition énergétique et de réduire sa consommation énergétique de 30% d'ici 2030, tout en s'inscrivant dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

Plusieurs projets sont en cours, d'autres sont à l'étude: nous vous informons au fur et à mesure de du développement de chacun de ces projets.

L'un des premiers est **le projet de modules photovoltaïques** sur le toit de l'école élémentaire, dont nous vous avons parlé dans le "Regards n°13".

Une surface de 192 m² va ainsi être équipée. Suite au confinement, le projet a pris un peu de retard: il devrait concrétiser début 2021.

Ce projet est porté par Citoy'enR, Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) pleinement inscrite dans l'économie sociale et solidaire. La convention entre la municipalité de Flourens et Citoy'enR a été signée en juin 2020. Elle précise les engagements de chaque partie:

- **Citoy'enR** intervient en Maître d'Ouvrage et Maître d'Œuvre, et s'appuie sur un bureau d'étude et bureau de contrôle.
 - Citoy'enR assure l'étude, le financement, la mise en œuvre (installation / conformité aux règles de l'art et à toutes les réglementations techniques et sécurité en vigueur) et la maintenance des installations.
 - **La Commune** autorise Citoy'enR à occuper, à édifier et exploiter, sur une propriété du domaine public immobilier communal (école élémentaire) une centrale photovoltaïque à usage de production et de commercialisation d'électricité. Aucun coût n'est à supporter par la commune.
- La durée du contrat est de 20 ans (reconductible), les modules étant garantis 25 ans. ●



Gros plan sur un jeune entrepreneur flourensois

Nicolas Divel le couvre chef

En 2016, Nicolas Divel et sa compagne Elisa choisissent Flourens pour y vivre et en 2018, Jules vient agrandir la famille.

Nicolas est électronicien chez EREMS, il a aussi l'âme d'un entrepreneur et un faible pour les casquettes.

Alors un jour, il a une idée: créer sa propre casquette! Une casquette de belle qualité, dans une démarche écoresponsable avec pour objectif de proposer du 100% français.

Mais c'est un sacré défi: le chemin est semé d'embûches, surtout face aux grands de l'industrie textile.

Aujourd'hui, il a atteint une première étape: ses modèles sont conçus par un bureau d'étude montpelliérain qui possède un savoir-faire offrant une fabrication de grande qualité et respectueux d'une charte éthique. Mais la fabrication est réalisée dans une usine au Vietnam: le prochain objectif de Nicolas est de réaliser la fabrication de ses casquettes en France. Ses recherches d'un fabricant français sont en cours.

Nicolas a conscience de l'impact négatif que peut avoir l'industrie textile sur notre planète: ainsi, il a décidé de reverser une partie de ses bénéfices à un projet ou une start-up liée au développement durable. Tous les 6 mois, il propose à ses clients de voter pour un projet ou une start-up parmi plusieurs sélectionnés. Une somme est versée au projet ayant récolté le plus de voix parmi les votes. Chaque client de COUVRE-CHEF aide ainsi financièrement des start-up ou des projets visant à protéger notre planète (énergies renouvelables, tri des déchets,...) et participe à leur sélection.

Nicolas est soutenu par ses clients qui portent ses créations aux 4 coins du monde, et partagent ensuite leurs plus beaux clichés sur les pages Instagram et Facebook, comme certains joueurs du Stade Toulousain.

Vous pouvez découvrir la collection de casquettes sur la boutique en ligne et si vous craquez pour une casquette, elle vous



sera livrée dans un pochon réutilisable entièrement fabriqué dans le Tarn.

Pour l'automne 2020, Nicolas va proposer aussi une collection de bonnets, entièrement fabriquée en France (tricot en Auvergne, écusson à Nice et étiquettes à Lambesc dans les Bouches du Rhône).

Vous pourrez faire connaissance avec Nicolas au marché de Noël de Flourens. En attendant, vous pouvez visiter sa boutique en ligne et lui laisser un petit message d'encouragement.

www.lecouvre-chef.fr

nicolas.divel@lecouvre-chef.fr ●

Nicolas Magnaud

Armurier Conseil installé à Flourens depuis février 2020

Nicolas Magnaud est un expert qui, après un apprentissage chez un maître armurier à Toulouse et plus de 25 ans d'expérience, a aujourd'hui un titre d'armurier reconnu dans la profession. Il exerce son métier dans le respect de la réglementation préfectorale et du Ministère de l'Intérieur.

Nicolas est un passionné de l'histoire des armes: il répare et restaure des armes anciennes de toutes les époques de Louis XV, en passant par la Révolution, l'armée de Napoléon et jusqu'à la 2^{ème} Guerre Mondiale. Pour ses clients, il a un rôle de conseil et d'expertise.

Les collectionneurs de toute la France lui confient leurs armes de collection.

Nicolas a aussi une clientèle de chasseurs sur Flourens et la région, ainsi que de sportifs pour le tir sur cible ou de ball-trap. Pour l'ouverture de la chasse à l'automne, Nicolas va organiser, si le contexte sanitaire lié au Covid l'autorise, un week-end « porte ouverte », afin de présenter son métier et répondre aux questions de tous les curieux qui s'intéressent à l'histoire des armes et aux armes de l'Histoire.

Nicolas Magnaud est installé au 40 avenue du Lac. ●

Ateliers de la Haute-Garonne

Une nouvelle activité...



Tout Flourensois connaît les AHG, société familiale plus que centenaire qui est devenue leader mondial de fabrication de rivets pour l'aéronautique, un acteur économique important à Flourens qui emploie plus de 250 salariés.

Aujourd'hui les AHG se diversifient et se lancent dans la fabrication de masques chirurgicaux et FFP2.

Forts d'une expertise de la haute technologie et du travail de précision, les AHG avaient pour prospective la diversification vers le médical.

La crise sanitaire et la crise économique récentes ont accéléré le processus.

Les deux premières lignes de production ont été mises en place peu de temps après le début du confinement pour produire aujourd'hui 500 000 masques par semaine avec la perspective prochaine de mettre en place 6 lignes de productions supplémentaires pour répondre aux besoins actuels mais aussi pour

faire face aux modes de fonctionnement futurs de notre société. Pour Stéphane Auriol, directeur associé, que ce soit la fabrication des masques ou les pièces de précision en aéronautique, les AHG mettent en œuvre la rigueur et la sécurité pour répondre aux normes qualité exigées.

Les masques seront de qualité, fabriqués dans les meilleurs délais pour un prix au plus juste et estampillés « Made in France » Les AHG ont un engagement fort dans la responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Un prochain rendez vous sera pris avec Stéphane Auriol pour voir l'impact de cette nouvelle activité sur les perspectives d'emploi. •

La Ruche qui dit oui : un marché sous la halle dès septembre !

Un nouveau concept de marché local va avoir lieu tous les mercredis de l'année, en fin de journée, à partir de fin septembre sous la halle.

LA RUCHE  QUI DIT OUI !

Flourens a été retenu pour expérimenter au niveau national ce marché de producteurs avec des animations, de la vente en pré-commande et achats comme dans un marché traditionnel. Franck Terras, le responsable des Jardins de Bagnac, porte ce projet avec passion.

Nous soutenons cet évènement très positif pour Flourens. •

EN BREF

Drive de produits bio tous les jeudis

Le drive de produits issus de l'agriculture biologique instauré pendant la période de confinement se poursuit tous les jeudis à 10h sur le parking de la salle des fêtes. Fruits, légumes, œufs mais aussi thés sont à la vente, et vous pouvez dorénavant passer directement vos commandes sur le site du producteur commerçant : <https://lespaniersdefabas.fr/> •



La participation citoyenne, de quoi parle-t-on ?

Il s'agit pour le citoyen de s'impliquer dans les projets qui le touchent. Que ce soit dans son quartier, dans sa commune, dans sa région ou dans son pays. Dans un système démocratique, la participation citoyenne doit être ancrée au cœur de l'action politique.

Il existe plusieurs méthodologies possibles pour faire participer la population aux décisions concernant des projets de société : entretiens, débats publics, réunions de concertation, concertations en ligne, co-construction des politiques publiques, votations citoyennes... Les outils de participation démocratiques sont particulièrement utiles pour les décisions et projets qui touchent directement l'environnement et le cadre de vie des citoyens.

Une large part de notre projet communal a été consacrée à la participation citoyenne.

Pourquoi ?

L'objectif affiché est de permettre à chaque Flourensoise et chaque Flourensois qui le souhaite de participer à la vie com-

munale et suivre au plus près l'élaboration des politiques publiques.

Comment ?

Nous allons créer des groupes de travail spécifiques, adaptés à des projets individuels particuliers. Deux exemples : la création d'un terrain de beach sports et d'une aire de jeu pour pré-ados. Ils comprendront des élus, bien sûr, mais aussi et surtout des citoyens volontaires qui souhaitent s'investir dans tel ou tel projet en amenant ses compétences et sa vision personnelle sur le sujet.

Quand ?

Très prochainement une réunion publique (sous réserve des conditions sanitaires en vigueur) sera organisée afin de présenter les contours de ce concept novateur pour la commune. Les différents projets à mettre en œuvre rapidement y seront également proposés. ●

Culture

Notez sur vos agendas **les animations** prévues au quatrième trimestre

Le samedi 26 septembre à 15h

La Mémoire des murs

Balade interactive dans les mémoires individuelles et collectives de Flourens.

Ce jour-là, les Flourensois seront invités à découvrir, dans le cadre d'une exposition audiovisuelle, le témoignage de la mémoire des habitants sur la vie de la commune et son évolution.

Les vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 octobre

Salon Art'itudes

Salon d'art réunissant peintres sculpteurs et photographes. 4^{ème} édition, dont l'invité d'honneur est cette année Hellen Halftermeyer.

Du mercredi 7 octobre au mercredi 21 octobre, dans le hall de la salle des fêtes,

Exposition BD sur la déclaration des droits de l'Homme.

L'occasion de retrouver les héros les plus fameux du 9^{ème} art réunis au sein d'une même exposition pour décliner les 30 articles de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Le dimanche 15 novembre, de 9h à 18h

Le salon du livre

Le salon du livre, sur le thème du voyage, réunira une vingtaine d'auteurs dont trois auteurs de livres pour la jeunesse. Tables rondes et ateliers se succéderont au cours de la journée.

Le 26 novembre ou le 1^{er} décembre (date à préciser)

Le Marathon des mots

Le Marathon des mots, créé en 2005 par Olivier Poivre d'Arvor, met à l'honneur des écrivains et des artistes pour l'un des plus grands festivals internationaux de littérature de France et d'Europe. Cette édition 2020 met à l'honneur la nouvelle génération d'écrivains français.

Une lecture dans le cadre de ce festival aura lieu dans la salle des fêtes de Flourens.

Le dimanche 6 décembre de 9h à 18h

Marché de Noël avec le Téléthon.

Ne manquez pas le traditionnel marché de Noël et venez nombreux à la rencontre de talentueux artisans. ●



État civil

Naissances

28/09/2019 CARRÈRE Zoé, Nelly, Christine
 21/12/2019 MBATSA Ewenn
 28/12/2019 FABRE CRESPO Charlie, Esteban
 27/01/2020 FERRY AURIOL Ella
 08/02/2020 ERASMUS Sofia, Marguerite
 29/02/2020 GREGORIO AMADO Zoé, Lennie
 30/03/2020 PRUGENT Héloïse, Marie-Eléonore
 21/04/2020 DENIS MOULUCOU Solange
 25/05/2020 MICHEL Léon, Éloi, Marin, Élisé
 06/06/2020 JULIA Léo, Lucien, Noé
 28/06/2020 FAGE Esteban

Mariage

20/06/2020 RAMAT Etienne, Marie et AURIOL Alice, Carole, Arlette, Yolande

Décès

16/12/2019 LEYZAT Geneviève, Jeanne, veuve VIRION
 21/12/2019 BARRÈRE Marie-Louise, Reine, veuve DASPET
 24/12/2019 BEPLER Emilie, Jeanne, veuve LAUZIER
 24/12/2019 DUFAYE Denise, Renée
 12/01/2020 BERSIA Lucie, Vincente, veuve CASALE
 13/01/2020 DESPLANQUES Philippe, Albert, André
 25/01/2020 MASSICOT François, Eugène
 31/01/2020 CABALLERO GALDON Juan
 24/02/2020 ANNEZER Jean, Claude, François
 02/03/2020 BRAS Suzanne, Henriette, Antoinette, veuve MOYSSET
 16/03/2020 LOMBARDO Françoise, Angéle, veuve RIEU
 23/03/2020 BROQUIÈRE Bernard, Jacques
 28/03/2020 PEREZ Lydia, Maria, veuve BROUSSE
 11/04/2020 CANNIZZARO Jeanne, Lucie, veuve BOYER
 01/05/2020 VÉRONÈSE Jacques, Albert
 02/05/2020 VALERO Raymond, Yves, Georges
 17/05/2020 PASCAL Yvette, Suzette, Antoinette, veuve MAURY
 19/05/2020 FLEURY André, Auguste, Alain
 30/05/2020 BRIOT Guy, Robert
 15/06/2020 MILLET Roberte, Eliane, Edith, veuve PLO
 29/06/2020 COUDURIER Christiane, Marguerite, Louise, Marie, veuve BÉZIAT



NUMÉROS D'URGENCE

- ▶ SAMU : 15
- ▶ Pompiers : 18
- ▶ SOS médecins 31 : 05 61 33 00 00
- ▶ Centre anti-poison : 05 61 49 33 33
- ▶ Urgences Hôpital Rangueil : 05 61 32 27 93
- ▶ Urgences Hôpital Purpan : 05 61 77 97 08
- ▶ Pharmacie de garde : 3237
- ▶ Gendarmerie de Balma : 05 62 57 75 80 ou le 17
- ▶ Dépannage électricité : 08 10 33 30 81
- ▶ Dépannage gaz : 0 800 47 33 33
- ▶ Dépannage eau et assainissement : 05 61 201 201

NUMÉROS UTILES

- ▶ Hôtel de Ville : ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 / Samedi de 9h00 à 12h00
05 61 83 60 19 - accueil-mairie@flourens.fr
- ▶ Police municipale : 05 81 60 90 13
- ▶ Service urbanisme / régie Cantine : 05 81 60 90 08
- ▶ Service enfance / jeunesse : 05 62 18 44 73
- ▶ Crèche " Pierrot et Colombine " : 05 61 20 00 21
- ▶ Relais assistantes maternelles (RAM) : 06 26 80 25 35
- ▶ Ecole maternelle : 05 61 83 97 50
- ▶ Ecole élémentaire : 05 61 83 96 71
- ▶ Bibliothèque / Salle des Fêtes : 05 61 83 34 81

agenda

Septembre 2020 janvier 2021

Dimanche 13 septembre	ASFDL Vide grenier	Drémil-Lafage
Mardi 15 septembre	Graine de Flourens Café Bricol	18h-20h • Hall salle des fêtes
Mercredi 16 septembre	FCPE Assemblée Générale	Journée • Halle/Salle des fêtes
Samedi 19 et dimanche 20 septembre	Association de la Madeleine Journées du Patrimoine : exposition de photos	10h-18h • Chapelle de la Madeleine
Vendredi 25 septembre	A Tout Age Assemblée Générale	14h30 • Salle des fêtes
Samedi 26 septembre	Municipalité La balade de la mémoire des murs	15h • RV au bord du lac
Du vendredi 2 au dimanche 4 octobre	Municipalité Salon Art'itudes	Journée • Salle des fêtes
Du mercredi 7 au mercredi 21 octobre	Expo BD sur les droits de l'homme	Hall de la salle des fêtes
Vendredi 9 octobre	A Tout Age/CAJ Soirée ATA/CAJ	18h • Salle des fêtes
Samedi 31 octobre	Comité des Fêtes Halloween	19h30/23h • Salle des fêtes
Vendredi 6 novembre	Florus Veillée	Hall de la salle des fêtes
Dimanche 8 novembre	A Tout Age Loto	10h/22h • Salle des fêtes
Mercredi 11 novembre	Municipalité/Anciens combattants Commémoration	11h45 • Monuments aux Morts
Dimanche 15 novembre	Municipalité Salon du Livre	Journée • Salle des fêtes
Mardi 17 novembre	Les Jardins du Lac Assemblée Générale	20h30 • Salle des fêtes
Samedi 21 novembre	Comité des Fêtes Cassoulet	19h30 • Salle des fêtes
Dimanche 22 novembre	Comité des Fêtes Loto du gras	14h • Salle des fêtes
26 novembre ou 1 ^{er} décembre	Municipalité Marathon des mots	Salle des fêtes
Vendredi 4 décembre	Ecoles Marché de Noël Ecoles	Salle des fêtes
Dimanche 6 décembre	Municipalité Marché de Noël	10h-18h • Salle des fêtes
Dimanche 13 Décembre (date à déterminer)	Municipalité/CCAS Repas des Anciens	12h • Salle des fêtes
Du mercredi 23 décembre au dimanche 3 janvier	Association de la Madeleine Exposition de crèches	Chapelle de la Madeleine
Mardi 12 janvier	Graine de Flourens Café Bricol	18h-20h • Hall Salle des fêtes
Dimanche 17 janvier	Cyclo-Cross	Lac
Vendredi 22 janvier	A Tout Age Galette des rois	14h30 • Salle des fêtes
Vendredi 22 janvier	Municipalité Vœux du maire	19h • Salle des fêtes
Dimanche 31 janvier	ASFDL Loto du foot	14h • Salle des fêtes